

Etude stratégique filières viandes 2025 2026

Table des matières

1.	Contexte et enjeux	1
2.	Objectifs stratégiques et opérationnels.....	2
3.	Les actions et le montage de l'opération.....	2
3.1.	Diagnostic territorial et analyse de l'offre d'élevage.....	2
3.2.	Analyse des opérateurs de mise en marché.....	3
3.3.	Analyse des outils d'abattage : état, évolutions, adaptation au marché	4
3.4.	Définition d'un plan d'actions concerté et cohérent.....	4
3.5.	Etude approfondie du scénario retenu	5
4.	Le planning de l'opération.....	5

1. CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le cadre de la politique alimentaire territoriale menée aux échelles locales et départementale dans le Gard, la question du maintien et du développement des structures d'abattage apparaît comme un enjeu majeur pour l'avenir des filières locales d'élevage et de transformation.

Le maintien d'un dispositif d'abattage territorial répond à plusieurs enjeux majeurs du développement agricole local. Face à la concentration croissante des outils d'abattage et à l'éloignement des structures existantes, de nombreux territoires ruraux se trouvent confrontés à des difficultés d'accès à ces services essentiels pour leurs éleveurs. Cette situation génère des surcoûts de transport, des contraintes logistiques importantes et peut freiner le développement des circuits courts alimentaires.

Notre démarche est de continuer à localiser des systèmes alimentaires, permettant de maintenir la valeur ajoutée sur le territoire et de répondre à une demande croissante des consommateurs pour des produits locaux et tracés. Cela constitue également un outil de développement économique local, générateur d'emplois directs et indirects.

Le département du Gard, bien que majoritairement tourné vers les cultures méditerranéennes (vigne, olivier), conserve une activité d'élevage structurante dans l'ensemble du département. L'élevage ovin, caprin et bovin y est souvent pratiqué en systèmes extensifs ou pastoraux, participant à la préservation des milieux ouverts et à la lutte contre la fermeture des paysages.

La demande en circuits courts est en croissance, stimulée par une consommation locale plus responsable et par la restauration collective.

Cependant, les contraintes logistiques liées à l'abattage freinent cette dynamique, d'où l'intérêt stratégique de préserver et renforcer l'outil de proximité.

Dans ce contexte, trois abattoirs structurent l'offre d'abattage du territoire :

- L'abattoir du Vigan, acteur historique du territoire cévenol, joue un rôle essentiel dans le maintien d'une filière d'élevage locale et durable. Fonctionnant en mode multiservices, il permet aux éleveurs du Gard d'accéder à un outil de transformation de proximité, garantissant ainsi des circuits courts et une valorisation des productions locales. L'abattoir du Vigan, en zone de montagne (Cévennes), est un outil essentiel pour les éleveurs en circuits courts. De petite taille, il fonctionne en lien étroit avec des filières bio et locales. Il fait face à des enjeux de mise aux normes, de modernisation et de maintien des compétences.

Etude stratégique filières viandes 2025 2026

L'abattoir d'Alès constitue depuis plusieurs décennies un maillon central de la filière viande dans le Gard. Initialement conçu pour répondre aux besoins des éleveurs locaux, il a su évoluer au fil du temps afin de s'adapter aux exigences sanitaires, environnementales et économiques. Modernisé à plusieurs reprises, cet outil structurant permet aujourd'hui d'assurer un service essentiel aux professionnels de l'élevage et de la boucherie. Avec sa fermeture programmée à moyen terme, un projet d'abattoir neuf d'envergure départementale est à l'étude. Il serait lui aussi géré par un opérateur privé.

- L'abattoir d'Alès, en zone périurbaine, est le plus centralisé du département. Fermé à ce jour, sa réouverture est imminente. Il traite plusieurs espèces mais connaît une érosion de ses volumes et une implantation aujourd'hui urbaine. Son positionnement stratégique en fait un outil pivot pour une politique départementale de relocalisation des abattages.

L'abattoir de Tarascon, situé aux marges du département mais utilisé par plusieurs éleveurs gardois du sud-est (Costières, Camargue), souffre également de contraintes réglementaires et d'un modèle économique sous pression.

Ces trois structures partagent une fragilité économique liée à :

- La baisse des volumes (érosion de l'élevage, vieillissement des éleveurs),
- Le coût de la mise aux normes sanitaires et environnementales,
- Les difficultés à recruter du personnel qualifié et à maintenir une activité multi-espèces.

La Chambre d'agriculture du Gard a un rôle-clé à jouer pour :

- Accompagner les filières locales vers la structuration collective,
- Promouvoir les complémentarités entre production, transformation et commercialisation
- Contribuer à la cohérence territoriale entre agriculture durable et politiques alimentaires territoriales

2. OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

Cette étude de faisabilité vise à apporter des réponses précises et documentées aux questions fondamentales que pose tout projet de structuration de la filière autour des outils d'abattage. :

Pertinence territoriale : Le territoire dispose-t-il d'un potentiel d'élevage suffisant et d'une demande solvable pour justifier d'investissements à moyens et long terme ? L'analyse doit démontrer l'existence d'un marché local suffisamment étoffé et pérenne.

Viabilité technique : Les contraintes réglementaires, sanitaires et techniques peuvent-elles être respectées dans des conditions économiquement acceptables ? Cette dimension est cruciale car le secteur de l'abattage est soumis à des normes européennes très strictes.

Équilibre économique : Le projet peut-il atteindre un équilibre financier durable et générer les ressources nécessaires à son fonctionnement et à son développement ? L'analyse doit intégrer les spécificités économiques des abattoirs, caractérisés par des investissements lourds et des marges unitaires faibles.

3. LES ACTIONS ET LE MONTAGE DE L'OPERATION

3.1. Diagnostic territorial et analyse de l'offre d'élevage

Méthodologie de collecte des données

Le recensement des exploitations constitue le socle de l'étude. Il nécessite une approche méthodique combinant plusieurs sources d'information. Les données du registre parcellaire graphique (RPG) et de nos bases de données fournissent une première base complétée par les fichiers des éleveurs déjà bénéficiaires

Etude stratégique filières viandes 2025 2026

des abattoirs. Cette approche permettra des enquêtes de terrain permettant de valider les informations et de recueillir les intentions des éleveurs.

Inventaire quantitatif détaillé :

L'analyse quantitative porte sur l'ensemble des espèces élevées sur le territoire de chalandise des abattoirs à savoir l'ensemble des bordures des départements limitrophes du Gard. Pour chaque exploitation, il convient de recenser le nombre d'animaux par catégorie (bovins, ovins, caprins, porcins) et d'analyser l'évolution des effectifs sur les cinq dernières années. Cette analyse historique permet d'identifier les tendances : développement, stagnation ou déclin des cheptels.

La localisation géographique précise de chaque exploitation est cruciale pour calculer les distances de transport vers le futur abattoir. Un éloignement supérieur à 50 kilomètres constitue généralement un frein économique significatif. L'analyse doit également prendre en compte l'accessibilité des exploitations (qualité des routes, contraintes de circulation pour les bétailières).

La structure des exploitations (taille, orientation technico-économique, statut juridique) influence directement leur capacité à utiliser un abattoir local. Les petites exploitations en vente directe ont des besoins différents des grandes structures commercialisant en circuits longs.

Caractérisation qualitative approfondie

L'analyse qualitative est essentielle pour comprendre les spécificités des productions locales. Les modes d'élevage (conventionnel, agriculture biologique, marques, AOP) déterminent les exigences techniques de l'abattoir et influencent les prix de prestations acceptables.

La saisonnalité des productions impacte directement le dimensionnement de l'outil. Les élevages ovins, par exemple, concentrent souvent leurs abattages sur quelques mois, nécessitant une capacité de pointe importante. À l'inverse, les élevages bovins étalent généralement leurs abattages sur l'année.

L'âge des éleveurs et les perspectives de transmission constituent un facteur déterminant de la pérennité de l'offre. Un territoire où 50% des éleveurs ont plus de 55 ans sans successeur identifié présente un risque important de diminution du cheptel à moyen terme.

Projections et potentiel de développement

L'analyse prospective doit intégrer les évolutions prévisibles du territoire. Les projets d'installation de jeunes agriculteurs, les conversions en agriculture biologique, les changements d'orientation des exploitations existantes constituent autant d'éléments à prendre en compte dans les projections à 10 ans. L'impact des politiques publiques (PAC, mesures agro-environnementales, soutiens régionaux) sur le développement de l'élevage local doit être évalué. A ce stade sera caractérisé le marché de la vente de viandes en direct par les éleveurs.

3.2. Analyse des opérateurs de mise en marché

Avec les abattoirs d'Ales et de Tarascon, des chevillards ont bâti une stratégie commerciale de vente sur les marchés du sud de la France. Une grande partie des volumes des abattoirs passe par ces circuits alors que la vente directe des éleveurs est estimée aujourd'hui autour de 500 t/an. Le dimensionnement des outils dépend donc essentiellement des opérateurs.

Recensement et typologie des professionnels

L'analyse des opérateurs de mise en marché constitue un volet essentiel de l'étude de faisabilité. Elle permet d'identifier les débouchés potentiels et d'évaluer la capacité d'absorption du marché local. Cette analyse doit être exhaustive et couvrir l'ensemble des circuits de distribution. Une attention particulière sera faite sur **les grossistes en viande** qui représentent aujourd'hui les principaux utilisateurs des abattoirs avec des exigences spécifiques : volumes importants, régularité des livraisons, respect des cahiers des charges, compétitivité prix. Leur capacité à référencer les produits de l'abattoir local dépend de leur politique commerciale et de leurs contraintes logistiques.

Évaluation détaillée des besoins

L'évaluation des besoins des opérateurs nécessite une approche quantitative et qualitative. Les volumes d'approvisionnement actuels et prévisionnels doivent être précisément chiffrés par catégorie d'opérateur et par type de produit. Cette analyse permet de dimensionner l'offre de l'abattoir et d'identifier les

Etude stratégique filières viandes 2025 2026

3.3. Analyse des outils d'abattage : état, évolutions, adaptation au marché

Dans un premier temps nous aurons à diagnostiquer les 2 abattoirs existants d'Ales et du Vigan au regard de leur situation actuelle et d'une évolution à court terme (2 à 3 ans).

Les points suivants seront abordés :

- En termes techniques : l'état des infrastructures et des équipements, les procédés et l'organisation des circuits,
- En termes économiques : analyse financière, juridique, positionnement commercial et offre de services
- En termes règlementaires : conformité sanitaire, environnementale, droit du travail , bien-être animal , urbanisme et droit du sol

Cette analyse globale permet d'évaluer la viabilité de l'exploitation et d'identifier les axes d'amélioration prioritaires. Elle aboutira également à un premier chiffrage d'échelonnement des investissements à court terme dans le mode de fonctionnement actuel et mesurant les capacités à long terme de l'équipement. Concernant l'abattoir de Tarascon, nous bénéficierons des résultats de l'étude similaire qui se met également en place.

Afin de couvrir tous les cas de figures , nous mettrons en place durant cette phase une recherche active de sites fonciers disponibles qui puissent porter un éventuel nouvel outil d'abattage. Pour cela nous aurons comme critères :

- L'accessibilité routière
- La proximité des élevages et au sein de l'AOP taureau de camargue
- La disponibilité des réseaux
- Les contraintes environnementales
- Le coût du foncier

Dans le même temps et suite aux travaux déjà menés en 2024 et 2025 concernant l'abattoir du Vigan, nous poursuivrons la structuration juridique des outils dans un objectif d'élargissement territorial des compétences . Pour cela l'objectif de création d'une société anonyme d'économie mixte départementale de portage du foncier sera poursuivi à minima pour permettre le maintien à court terme de l'abattoir du Vigan. En fonction du plan d'action ultérieur , cette structure pourrait être élargie aux autres sites.

3.4. Définition d'un plan d'actions concerté et cohérent

A ce stade nous aurons donc à notre disposition les éléments de diagnostics concernant :

- L'offre et besoins des éleveurs
- Les demandes et besoins des opérateurs metteurs en marché
- L'état des abattoirs existants et leurs capacités d'évolution
- Les disponibilités potentielles de site d'implantation d'un nouvel outil
- La structuration juridique adéquate à l'échelle départementale de portages des investissements immobiliers et des équipements

Un plan d'action sera alors à établir qui puisse répondre à un projet de maintien d'une filière courte viandes départementale pertinente à l'échelle territoriale, viable techniquement et économiquement équilibré.

Le projet peut être le maintien de plusieurs outils mutualisant leurs services, la construction d'un nouvel outil unique ou combiné avec le maintien d'un outil existant le tout dans une gestion coordonnée des investissements et des structures.

3.5. Etude approfondie du scénario retenu

Une fois le scénario retenu il sera décliné sur les points suivants

- **Déclinaison technique du projet** Cette étape consiste à détailler précisément les spécifications techniques du scénario retenu : dimensionnement des installations, choix des équipements d'abattage et de découpe, conception des circuits et flux, systèmes de réfrigération et de traitement des effluents. L'objectif est de passer du concept général à un cahier des charges technique détaillé permettant le chiffrage et la mise en œuvre.
- **Évaluation économique et chiffrage des investissements** Il s'agit de quantifier financièrement tous les investissements nécessaires : coûts de construction ou rénovation des bâtiments, acquisition des équipements de production, aménagements spécifiques, frais annexes et honoraires. Cette phase inclut également l'établissement du plan de financement prévisionnel sur 5 à 10 ans avec analyse de rentabilité.
- **Définition des modalités de financement** Cette étape explore les différentes sources de financement possibles : fonds propres, emprunts bancaires, subventions publiques, partenariats privés, crédit-bail. L'analyse porte sur les conditions d'obtention, les taux, les garanties exigées et l'optimisation du plan de financement en fonction des contraintes de trésorerie.
- **Conception des modes de fonctionnement** Il convient de définir l'organisation opérationnelle : planning de production, gestion des approvisionnements en animaux, circuits de commercialisation, politique de prix, organisation des équipes et plannings de travail. Cette phase intègre aussi la définition des procédures qualité et sécurité alimentaire.
- **Structuration juridique du projet** Cette dernière phase détermine la forme juridique optimale (SARL, SAS, coopérative, etc.), la gouvernance, la répartition du capital, les accords entre associés, et les aspects contractuels avec les partenaires (fournisseurs, clients, financeurs). Elle inclut aussi l'analyse des responsabilités et des risques juridiques associés au projet.

4. LE PLANNING DE L'OPÉRATION

- **DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET ANALYSE DE L'OFFRE D'ÉLEVAGE**
- **Octobre - Décembre 2025**

Octobre 2025 : Préparation et collecte des données

- Constitution de l'équipe projet et validation de la méthodologie
- Exploitation des données RPG et bases existantes
- Préparation des questionnaires d'enquête éleveurs
- Définition du périmètre d'étude et cartographie initiale

Novembre 2025 : Enquêtes terrain

- Enquêtes auprès des éleveurs (100 à 150 exploitations ciblées)
- Géolocalisation précise des exploitations
- Analyse des flux actuels vers les abattoirs existants
- Première évaluation des distances et contraintes logistiques

Décembre 2025 : Analyse et synthèse

- Traitement des données d'enquête
 - Analyse quantitative et qualitative de l'offre d'élevage
 - Projections à 10 ans et identification des potentiels de développement
 - Cartographie des bassins d'approvisionnement
-

Etude stratégique filières viandes 2025 2026

- **: ANALYSE DES OPÉRATEURS DE MISE EN MARCHÉ**
- **Novembre 2025 - Janvier 2026 : Recensement et analyse des débouchés**
- Enquêtes auprès des chevallards, grossistes et bouchers
- Analyse des circuits de distribution actuels
- Évaluation des volumes et besoins par type d'opérateur
- Étude de la concurrence et positionnement marché
- Analyse des exigences qualité et contraintes logistiques

-
- **PHASE 3 : DIAGNOSTIC DES OUTILS D'ABATTAGE EXISTANTS**
 - **Octobre - Mars 2026**

Octobre 2025 : Diagnostic abattoir du Vigan

- Audit technique (infrastructures, équipements, process)
- Analyse économique et financière
- Évaluation réglementaire (sanitaire, environnemental, social)
- Chiffrage des investissements de mise aux normes

Decembre 2025 : Diagnostic abattoir d'Alès

- Même méthodologie que pour Le Vigan
- Analyse spécifique du contexte de fermeture/réouverture
- Évaluation du potentiel de modernisation

Novembre 2025 – mars 2026 : Recherche de sites et synthèse avec Tarascon

- Prospection foncière (accessibilité, réseaux, contraintes)
- Intégration des résultats de l'étude Tarascon
- Synthèse comparative des trois outils existants
- Première évaluation des capacités d'évolution

-
- **PHASE 4 : STRUCTURATION JURIDIQUE PRÉALABLE**
 - **Mars 2026 Juillet 2026**

Mise en place de la SAEM départementale

- Finalisation des statuts et montage juridique
- Négociations avec les partenaires publics et privés
- Validation par les instances (Conseil départemental, etc.)
- Mise en place opérationnelle de la structure

-
- **PHASE 5 : DÉFINITION DU PLAN D'ACTIONS**
 - **Mars - Avril 2026**

Avril - Mai 2026 : Scénarisation et choix stratégique

- Synthèse de tous les diagnostics
- Élaboration de 3-4 scénarios (maintien, modernisation, création)
- Analyse comparative multicritères
- Concertation avec les acteurs locaux
- Validation du scénario retenu par le comité de pilotage

-
- **PHASE 6 : ÉTUDE APPROFONDIE DU SCÉNARIO RETENU**
 - **Mai - Octobre 2026**

Déclinaison technique

- Spécifications techniques détaillées
- Dimensionnement des installations
- Conception des flux et circuits
- Cahier des charges équipements

Évaluation économique et financement

- Chiffrage précis des investissements
- Business plan sur 10 ans
- Recherche des sources de financement

Etude stratégique filières viandes 2025 2026

- Négociations préliminaires avec les financeurs

Modes de fonctionnement et structuration

- Organisation opérationnelle (planning, équipes, procédures)
- Définition de la gouvernance définitive
- Contrats avec partenaires (fournisseurs, clients)
- Plan de communication et démarche commerciale

Finalisation et plan de mise en œuvre

- Rédaction du rapport final
- Présentation aux instances de décision
- Planification de la mise en œuvre (phases, échéances)
- Préparation des dossiers de demande de financements

• JALONS ET LIVRABLES CLÉS

Fin Décembre 2025 : Diagnostic territorial complet **Fin Mars 2026** : État des lieux exhaustif des outils existants

Fin Mai 2026 : Validation du scénario stratégique , mise en place de la SAEM **01 Novembre 2026** : Dossier complet de faisabilité et plan de mise en œuvre

• POINTS D'ATTENTION PLANNING

- **Automne/Hiver** : Période favorable aux enquêtes terrain (disponibilité des éleveurs)
- **Période estivale 2026** : Concentrer sur les analyses et synthèses
- **Concertation** : Prévoir des temps de validation réguliers avec le comité de pilotage
- **Urgence Vigan** : Prioriser ce site compte tenu de sa fragilité
- **Coordination** : Synchroniser avec l'étude Tarascon en cours

